L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI, 11 MAI 1889.

Avis aux créanciers hypothécaires

Nouvelle-Orléans, 30 avril, 1889.

Les personnes ayant des hypothèques sur des propriétés situées dans le second district, sont prévenues que, le 11 mai prochain, je vendrai toutes les propriétés qui n'auront pas encore acquitté les taxes d'Etat pour l'année 1888.

THOMAS DUFFY,
Collecteur de taxes d'Etat du 2e district.
28 avril—

Ventes de Propriétés foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Deuxième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 11ème jour de Mai A. D., 1889 et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1888 y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1888, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de ladite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

ABADIE, J. B. & B.—
Taxe de 1888, montant à............$12
1. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Ursulines, Hôpital et Dauphine, désigné comme lot No. 5 dans l'îlet No 78; mesurant 30 pieds de face à la rue Bourbon sur 150 pieds de profondeur.

ADER, Vve JOHN B.—
Taxe de 1888, montant à............$8
4. Six lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Hagan, rue St-Philippe, Bayou St-Jean et la rue Ursulines, désignés comme lots No 11 à 16 dans l'îlet No 404 et 465, mesurant 101 pieds 6 pouces de face à l'avenue Hagan sur 27 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Hagan et de la .....

BAUER, JOHN—
Taxe de 1888 montant à............$13 20
7. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe et Royale, désigné comme lot No. 8 dans l'îlet No. 48, mesurant 20 pieds de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

BLANC, SUC DE Mme E—
Taxe de 1888, montant à............$3 60
9. Sept lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Bernadotte, St-Patrick et Toulouse, désignés comme lots Nos 4 à 10 dans l'îlet No 607; les lots Nos 4 à 9 mesurant chaque 31 pieds de face à la rue St Pierre sur 122 pieds de profondeur; le lot No 10 mesurant 31 pieds de face à la rue St-Pierre sur 122 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues St-Pierre et Bernadotte.

BANVILLE, STEPH—
Taxe de 1888, montant à............$16 20
10. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Decatur, Chartres, Esplanade et Quartier, désigné comme lot No 5 dans l'îlet No. 17, mesurant 5 pieds de face à la rue Decatur sur 98 pieds de profondeur.

BRYANT, Mme JULIA—
Taxe de 1888 montant à............$24
23. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, St-Louis, Toulouse et Remparts, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 99, mesurant 25 pieds de face à la rue St Louis sur 60 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Louis et Bourgogne.

CASTILLO, M.—
Taxe de 1888, montant à............30 c.
26. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Washington, les rues Gayoso, Lopez et St Jean, désigné comme partie du lot No 4 dans l'îlet No 411, la dite partie du lot No 4 mesurant 13 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Washington sur 159 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

OLES, FRANCOIS—
Taxe de 1888, montant à............$60
27. Un lot de terre, avec améliorations dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Conti, Bourgogne, Remparts et Bienville, désigné comme lot No 7 dans l'îlet No 97, mesurant 61 pieds de face à la rue Conti sur 124 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Bourgogne et Conti.

COATES, Mlle J —
Taxe de 1888, montant à............$3 00
29. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rochebl ave, Dumaine, Hôpital et Tonti, désigné comme lot No 19 dans l'îlet No 315, mesurant 43 pieds de face à la rue Rocheblave sur 96 pieds de profondeur.

COATES, Mlles J. et M.
Taxe de 1 88, montant à............$6 00
30. Un lot de terre avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Dumaine, St-Philippe et Tonti, désigné comme lot No 9, dans l'îlet No 313, mesurant 29 pieds de face à la rue Rocheblave sur 95 pieds de profondeur.

D'AQUIN, Vve FRANCOIS A—
Taxe de 1888 montant à............7 20
31. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Robertson, Ursulines et St-Philippe, désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 177, mesurant 26 pieds de face à la rue Villeré sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur.

DAUBLE, Mlle KATHALINA—
Taxe de 1888, montant à............$3 60
35. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Miro, Conti et St-Louis, désigné comme partie des lots Nos 7, 8 et 9, dans l'îlet No 279 mesurant 83 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Galvez sur 40 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Galvez et Conti

DEMBRUM, A. B.—
Taxe de 1888, montant à............$1 95
40. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par la rue Dumaine, l'avenue Hagan, le Bayou St Jean et la rue Ste-Anne, désigné comme lot No. — dans l'îlet No. 462, mesurant 60 pieds de face à la rue Dumaine sur 150 pieds de profondeur sur une ligne et 115 pieds sur l'autre; et formant l'encoignure de la rue Dumaine et de l'avenue Hagan.

DEMBRUM, A. B—
Taxe de 1888, montant à............$0 90
41 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par le Bayou St-Jean, l'avenue Hagan, les rues Ste-Anne et Dumaine, désigné comme lot No— dans l'îlet No 462, mesurant 30 pieds de face au Bayou St-Jean, sur 127 pieds de profondeur sur une ligne et 67 pieds sur l'autre ligne.

DEMBRUM, A. B.—
Taxe de 1888, montant à............$2 25
42 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine Ste-Anne, le Bayou St-Jean et l'avenue Hagan, désigné comme lot No—dans l'îlet No. 462. mesurant 90 pieds de face à la rue Dumaine sur 166 de profondeur.

DERETA, PETER—
Taxe de 1888, montant à............$6
43. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Chartres, Royale et Ursulines, désigné comme lot No 25 dans l'îlet No 49 mesurant 26 pieds de face à la rue St-Philippe sur 90 pieds de profondeur.

DESCOMMES MARIE C.—
Taxe de 1888, montant à............$21 00
45. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Ursulines, Hôpital et Dauphine, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 88, mesurant 23 pieds de face à la rue Bourgogne sur 93 pieds de profondeur.

DROUET, O.—
Taxe de 1888, montant à............$13 20
48. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par le Passage de la Bourse, les rues Conti, St-Louis et Royale, désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 39, mesurant 32 pieds 10 pouces et 6 lignes de face au Passage de la Bourse sur 33 pieds de profondeur.

DOWLING, WM.—
Taxe de 1888, montant à............$1 20
49 Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Salcedo, promenade Carondelet, et la rue Gayoso, désignés comme les lots Nos 1 à 11, dans l'îlet No. 402 mesurant chaque 31 pieds 7 pouces de face à la rue Toulouse sur 126 pieds de profondeur sur une ligne et 137 pieds de l'autre.

DUCONGE, SUC DE FRANÇOIS E.—
Taxe de 1888, montant à............$27
51. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourbon, Dauphine et Bienville, désigné comme lot No 27 dans l'îlet No. 68, mesurant 32 pieds de face à la rue Douane sur 95 pieds 6 pouces de profondeur.

DUCONGE, F. P. A., F., MARIE H., LOUISA E., JAMES H. ET LOUISA A.—
Taxe de 1888, montant à............$45
52. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bourbon, Dauphine et Bienville, désigné comme lot No 26 dans l'îlet No 68, mesurant 32 pieds de face à la rue Douane sur 160 pieds de profondeur

DUCONGE, F. E.—
Taxe de 1888, montant à............$39 00
54. Un lot de terre avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, St-Louis, Toulouse et Bourbon, désigné comme lot No 2, dans l'îlet No 62, mesurant 32 pieds de face à la rue Royale sur 84 pieds de profondeur.

DUPUIS, Mlle E.—
Taxe de 1888, montant à............96c.
59. Un lot de terre avec améliorations dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Rendon, l'avenue Hagan, les rues St-Pierre et Toulouse, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No 447, mesurant 35 pieds 5 pouces de face à la rue Rendon sur 153 pieds de profondeur.

FERNANDEZ, LAURENCE E.—
Taxe de 1888, montant à............$15
61 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Liberté, Douane et Franklin, désignés comme lots Nos 10 et partie du lot No 11 dans l'îlet No 129 le lot No 10 mesurant 26 pieds de face à la rue Bienville sur 167 pieds de profondeur formant l'encoignure des rues Bienville et Liberté, partie du lot No 11 mesurant 58 pieds de face à la rue Liberté sur 79 pieds 10 pouces et 7 lignes de profondeur.

FUCHS, PETER—
Taxe de 1888 montant à............$3 60
66 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Roman, Derbigny et Orléans, désigné comme lot No. 11 dans l'îlet No 223, mesurant 47 pieds de face à la rue St-Pierre sur 57 pieds de profondeur.

GAINES, SUC. DE MYRA C.—
Taxe de 1888, montant à............$1 35
70. Dix lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Salcedo, Lopez, Toulouse et la Promenade Carondelet, désignés comme dix lots dans l'îlet No 418.

GRENNON, JAMES—
Taxe de 1888, montant à............$1 35
73. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Conti, White, Dupré et le Canal Carondelet, désigné comme lot No 17 dans l'îlet No. 368, mesurant 30 pieds 8 pouces et 7 lignes de face à la rue Conti sur 113 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur une ligne et 114 pieds 6 pouces de profondeur sur l'autre.

GOTTSCHALK, Mlle AMELIA H.—
Taxe de 1888, montant à............60 c
74 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Septième, Sixième ou White, Live O k et Ursulines, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 352, mesurant 32 pieds 4 pouces de face à la rue Septième sur 95 pieds 6 pouces de profondeur.

GODEFROY, Mlle C—
Taxe de 1888, montant à............$0 6
76. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dupré, White, Ursulines et Bellechasse désigné comme lot No 12, dans l'îlet No 376, mesurant 32 pieds de face à la rue Dupre sur 127 pieds de profondeur et 30 pieds dans le fond.

GODEFROY, Mlle C.
Taxe de 1888, montant à............45 c.
77. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bellechasse, Dupré, White et Ursulines, désigné comme lot No 15 dans l'îlet No. 376, mesurant 101 pieds de face à la rue Bellechasse sur 60 pieds de profondeur sur une ligne, 14 pieds sur l'autre et 90 pieds dans le fond.

HENDERSON, JOHN B—
Taxe de 1888, montant à............$2 70
84 Vingt trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Salomon, Napoléon, Ste-Anne et Dumaine, désignés comme lots Nos 10 à 22 dans l'îlet No 567 les lots Nos 10 et 11 mesurant 103 pieds de face à la rue Salomon sur 133 pieds 10 pouces de profondeur, le lot No 12 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Salomon, les lots Nos 13 à 19 mesurant chaque 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, le lot No 20 mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine sur 133 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Dumaine et Napoléon et les lots Nos 21 et 22 mesurant chaque 35 pieds de face à la rue Napoléon sur 133 pieds de profondeur.

HORMLE, MELANIE ET MARIE—
Taxe de 1888, montant à............$6
86 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Conti, Villeré, Marais et Bienville, désigné comme lot No 13 dans l'îlet No. 160, mesurant 27 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Conti sur 90 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

HOYT, WILLIAM—
Taxe de 1888, montant à............$9 60
87. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Télémaque, Conti, Douane et Canal, désigné comme îlet No 5 4, mesurant 317 pieds de face sur 278 pieds de profondeur.

HYAMS H. M.—
Taxe de 1888, montant à............$2 25
88 Vingt deux lots de terre avec améliorations dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, St-David, l'avenue Carrollton et la rue St-Louis, désignés comme lots Nos. 10 à 21 dans l'îlet No 540, les lots Nos 10 à 21 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 120 pieds de profondeur sur une ligne et 128 pieds sur l'autre, le lot No. 1 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Toulouse sur 127 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Toulouse et St David; le lot No 16 mesurant 30 pieds de face à la rue St Louis sur 12. pieds de profondeur; et formant l'encoignure des rues St Louis et St-David; les lots Nos 17 à 21 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue St-Louis sur 127 pieds de profondeur.

HYAMS, HENRY M.—
Taxe de 1888, montant à............$2 70
89 Vingt lots de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-David, Salomon, St. Louis et Toulouse, désignés comme 20 lots dans l'îlet No. 554.

KRESSNER, Mme CONRAD—
Taxe de 1888, montant à............$60
98 Un lot de terre, avec améliorations dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Décatur, Chartres, St-Louis et Toulouse, désigné comme lot No. 6, dans l'îlet No. 27, mesurant 22 pieds de face à la rue Décatur sur 132 pieds de profondeur.

KRESSNER Mme CONRAD—
Taxe de 1888, montant à............$12
99 Un lot de terre avec améliorations dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Esplanade, le chemin du Bayou, les rues Quartier et Robertson, désigné comme lot No 16 dans les îlets Nos 174 et 175 mesurant 28 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Villeré, sur 99 pieds et 5 pouces de profondeur, formant l'encoignure des rues Villeré et Esplanade.

KER, ROBERT J. SUC. DE—
Taxe de 1888, montant à............$9
101. Un îlet de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par l'avenue Hagan, les rues Clark, Canal et Douane, désigné comme îlet No 459, mesurant 314 pieds sur 277 pieds.

KER, ROBERT J. SUC. DE—
Taxe de 1888, montant à............$9 c.
102. Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Bienville, les rues Cortez, Télémaque et Conti, désignés comme lots Nos 19 à 22 dans l'îlet No. 502; le lot No 19 mesurant 34 pieds de face à l'avenue Bienville sur 102 pieds de profondeur, formant l'encoignure de l'avenue Bienville et de la rue Cortez; les lots Nos 20 à 22 mesurant 96 pieds de face à la rue Cortez sur 138 pieds de profondeur.

KER, ROBERT J. SUC. DE—
Taxe de 1888, montant à............24 c.
103. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Télémaque, Cortez, Conti et l'avenue Bienville, désigné comme lot No 11 dans l'îlet No. 502, mesurant 32 pieds de face à la rue Télémaque sur 138 pieds de profondeur.

KER, ROBERT J. SUC. DE—
Taxe de 1888, montant à............$0 90
104. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Conti, Télémaque, Cortez et Bienville, désignés comme lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'îlet No 503; les lots Nos 6, 7 et 8 mesurant 103 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Télémaque et Conti; les lots No 9 et 10 mesurant 64 pieds de face à la rue Télémaque sur 138 pieds de profondeur.

KER, ROBERT J. SUC. DE—
Taxe de 1888, montant à............60c
105. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Conti, Olympe et St Patrick désignés comme deux lots dans l'îlet No 601, mesurant 62 pieds de face à la rue St Louis sur 100 pieds de profondeur.

KER, ROBERT J.—
Taxe de 1888 montant à............$2 70
106 Douze lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues St-David St-Pierre et Toulouse, désignés comme lots Nos. 1 à 12 dans l'îlet No. 541, les Nos 1 à 9 font face à l'avenue Carrollton et les lots Nos 10 à 1 . font face à la rue St-Pierre.

KER, ROBERT J.—
Taxe de 1888, montant à............45c
107 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue St David, l'avenue Carrollton, les rues St-Pierre et Toulouse, désignés comme lots Nos. 21 et 22 dans l'îlet No. 541, mesurant 60 pieds de face à la rue St-David sur 120 pieds de profondeur.

KER ROBERT J—
Taxe de 1888, montant à............$0 45
108 Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, St David, l'avenue Carrollton et la rue Toulouse, désignés comme lots Nos 13, 14 et 15 dans l'îlet No. 541, faisant face à la rue St-Pierre.

KER ROBERT J.—
Taxe de 1888, montant à............$0 50
109 Un lot de terre avec améliorations dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Carrollton, les rues St-David, l'avenue Carroll ton les rues St-Pierre et Toulouse, désigné comme lot No. 22 dans l'îlet No 541 mesurant 30 pieds de face à la rue St-David sur 120 pieds de profondeur,

KER, ROBERT J.—
Taxe de 1888, montant à............$30
110. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par la rue Claiborne, le Chemin du Bayou, les rues Esplanade, Quartier et Robertson, désigné comme partie du lot No 7, dans les îlets Nos 200 et 201; une partie du lot No 7 mesurant 120 pieds de face à la rue Claiborne sur 95 pieds de profondeur. l'autre partie du lot 7 mesurant 72 pieds de face à la rue Claiborne sur 18 pieds de profondeur sur une ligne et 32 pieds sur l'autre ligne.

LLADO, M. M. L. A.—
Taxe de 1888, montant à............$13 20
114 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Dumaine et St-Philippe, désigné comme lot No 2 dans l'îlet No 48, mesurant 21 pieds de face à la rue Chartres sur 78 pieds de profondeur.

LEWIS, Mlle WILBERING—
Taxe de 1888, montant à............$21 80
121. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Canal, Tonti, Rocheblave et Douane, désigné comme lot No. 5 dans l'îlet No. 304, mesurant 25 pieds de face à la rue Canal sur 150 pieds de profondeur.

LEHMANN, LOUIS M.—
Taxe de 1888, montant à............$1 80
123. Un lot de terre avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Ste Anne, Dumaine et Johnson, désigné comme lot No 20 dans l'îlet No 267, mesurant 30 pieds de face à la rue Galvez sur 33 pieds de profondeur.

LEVY, LOUIS F.—
Taxe de 1888, montant à............$6 0
126 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par la rive gauche du Bayou St Jean, les rues St-Philippe, Salomon et le Chemin de la Métairie, désigné comme lot No. — dans les îlets Nos 468, 489, 490, 493, 494, 495, 513, 518, 546, 549, mesurant 60 pieds de face au Bayou St-Jean sur 265 pieds et 2 pouces de profondeur.

MILLIARD, WM B.—
Taxe de 1888, montant à............$15.00
141 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Decatur, Chartres et Douane, désigné comme lot No 19, dans l'îlet No 20, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur 108 pieds 7 pouces de profondeur.

MOREL, CHARLES—
Taxe de 1888, montant à............$36
142 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district, de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Peters, Crossman, Front et Douane désigné comme lot No. 17 dans l'îlet No. 2, mesurant 22 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Peters sur 90 pieds 11 pouces de profondeur formant l'encoignure des rues Front et Crossman.

MUSGROVE, MARIE A.—
Taxe de 1888, montant à............$9 00
145. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Marais, Trémé et St Philippe, désigné comme lot No 23 dans l'îlet No 215, mesurant 26 pieds de face à la rue Dumaine sur 169 pieds de profondeur.

McCONNELL Mme C. H.—
Taxe de 1888, montant à............$12 00
146. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Claiborne, Robertson et Dumaine, désigné comme lot No 20 dans l'îlet No 196, mesurant 32 pieds de face à la rue Ste-Anne, sur 127 pieds de profondeur.

NITHA, PIERRE—
Taxe de 1888, montant à............$2 40
149. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Hôpital Dorgenois, Broad et Quartier désigné comme lot No 30 dans l'îlet No 344, mesurant 48 pieds de face à la rue Hôpital sur 91 pieds de profondeur.

OSWALD, FRITZ—
Taxe de 1888 montant à............$4 20
150. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Galvez, Johnson et la Promenade Carondelet, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No 270, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Pierre sur 140 pieds de profondeur.

PARILLA PATRICIO—
Taxe de 1888, montant à............$24
153 Un lot de terre avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Marais, Liberté, et Toulouse désigné comme lot No. 22 dans l'îlet No. 153, mesurant 27 pieds de face à la rue St-Louis sur 95 pieds de profondeur.

POTTIER, GUSTAVE—
Taxe de 1888, montant à............$4 50
159 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par l'avenue Bienville, les rues Dorgenois, Broad et Douane, désigné comme lot No. 4 dans l'îlet No. 333, mesurant 29 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à l'avenue Bienville sur 130 pieds de profondeur.

RUH, HERITIERS DE MICHAEL—
Taxe de 1888, montant à............$4 85
169 Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Miró, Galvez, Dumaine et St-Philippe, désignés comme lots Nos 20 et 21 dans l'îlet No 285; le lot No 20 mesurant 18 pieds de face à la rue Miro sur 100 pieds de profondeur; le lot 21 mesurant 18 pieds de face à la rue Miro sur 132 pieds de profondeur.

REINE, A. B.—
Taxe de 1888, montant à............$12 00
161 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Roman, Conti, Bienville et Derbigny, désigné comme lot No. 13 dans l'îlet No. 219, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Roman sur 149 pieds 6 pouces de profondeur.

REBOUL, Mlle M. H.—
Taxe de 1888, montant à............$2
163 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Dumaine, Ste-Anne et Derbigny, désigné comme lot No 9 dans l'îlet No 208, mesurant 31 pieds 8 pouces de face à la rue Claiborne sur 95 pieds de profondeur.

RICHARDSON, W. E.—
Taxe de 1888, montant à............$1 50
164. Cinq lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin de la Métairie, les rues Anthony, St Louis, Tonti et Nouvelle Métairie, désignés comme cinq lots dans l'îlet No 629.

RODI, Vve ANTONIO—
Taxe de 1888, montant à............60 c.
167. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Robertson, St-Philippe et Ursulines, désigné comme lot No 12 dans l'îlet No. 198 mesurant 7 pieds 7 pouces de face à la rue Claiborne sur 21 pieds de profondeur.

SKINNER, LOUISA—
Taxe de 1888, montant à............$2 40
177. Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Dupré, Gayoso et Toulouse, désignés comme lots Nos. 9 et 10, dans l'îlet No 392, mesurant chaque 31 pieds de face à la rue St-Pierre sur 100 pieds de profondeur.

SORBE, P. O.—
Taxe de 1888, montant à............$10 80
178. Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Bienville, Conti et Remparts, désigné comme lot No. 3, dans l'îlet No 97, mesurant 32 pieds de face à la rue Bourgogne sur 74 pieds de profondeur.

SURGI, Vve LOUIS—
Taxe de 1888, montant à............$3 00
179 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par le Chemin du Bayou, les rues Villeré, Esplanade, Quartier et Robertson, désigné comme lot No dans les îlets Nos 174 et 175 mesurant 25 pieds de face au Chemin du Bayou sur 116 pieds de profondeur.

THEARD, J. O.—
Taxe de 1888, montant à............$5 40
180 Vingt-quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues White, Dupre, Toulouse et St-Pierre, désignés comme l'îlet No 370.

TROISGROS, EUGENE—
Taxe de 1888, montant à............$24
186 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Conti, Dauphine, Bourgogne et Bienville, désigné comme lot No. 13 dans l'îlet No. 92 mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 120 pieds de profondeur,

WADSWORTH, JOHN A. C.—
Taxe de 1888, montant à............$10 80
180 Vingt lots de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Gayoso, Salcedo, Bellechasse et St-Philippe, désignés comme lots Nos 1 à 13 et lots 16 à 22 dans l'îlet No 407.

WELSCH, Mme FRANK—
Taxe de 1888, montant à............$12
190 Un lot de terre, avec améliorations, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Conti Remparts, Bourgogne et St-Louis désigné comme lot No 3 dans l'îlet No. 98 mesurant 30 pieds de face à la rue Conti sur 109 pieds de profondeur.

WEISS JACOB—
Taxe de 1888, montant à............$4 50
191 Un lot de terre, avec améliorations dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Johnson, Hôpital, Galvez et Ursulines désigné comme lot No 4 dans l'îlet No 264 mesurant 32 pieds de face à la rue Johnson sur 90 pieds de profondeur.

WILLSON, J. F.
Taxe de 1888, montant à............$6 60.
192 Vingt six lots de terre, avec améliorations dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, White, Broad, et Ursulines, désignés comme lots Nos. 1 à 26 dans l'îlet No. 357; mesurant chaque 30 pieds 4 pouces de face à la rue Ste-Anne, sur 86 pieds 7 pouces et une ligne de profondeur sur une ligne et 192 pieds sur l'autre ligne, formant l'encoignure des rues White et Ste Anne; le lot No 13 mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Broad sur 96 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur une ligne et 182 pieds sur une autre ligne, formant l'encoignure des rues Broad et Ste-Anne; le lot No 16 mesurant 30 pieds 4 pouces de face à la rue Orléans sur 86 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur une ligne et 192 pieds sur l'autre ligne formant l'encoignure des rues Orléans et Broad, les lots Nos 17 à 22 mesurant chaque 30 pieds 4 pouces de face à la rue Orléans sur 86 pieds 7 pouces et 1 ligne de profondeur sur une ligne et 192 pieds sur l'autre ligne.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

THOMAS DUFFY,
Collecteur de Taxes d'Etat, Deuxième District, Paroisse d'Orléans.

ETAT DE SITUATION SEMESTRIEL
—DE LA—
Banque Nationale de la Louisiane
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 31 décembre 1888.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$2,057,476 68
Bons des Etats-Unis, valeur au pair		50,000 00
Bons consolidés de la Louisiane et bons à prime, cours du marché		246 855 61
Actions et autres effets		13,450 00
Maison de banque et autres propriétés foncières		118,480 71
Trésorier des Etats Unis	$2,250 00	
Change américain	218,617 42	
Argent (comptant)	1,056,550 58	
Chèques pour le Clearing House	445,845 15	
		1,718,263 15
Total		$4,304,520 15

PASSIF.

Capital-actions	$500,000 00	
Fonds de surplus	150,000 00	
		650,000 00
Profits nets non divisés (sujets aux dividendes)		57,018 23
Circulation		45,000 00
Dépôts à retirer contre chèques		3,551,236 92
Balance due sur réduction du capital-actions		800 00
Dividendes non payés		465 00
		$4,304,520 15

A une réunion du Conseil de Direction, un dividende de CINQ POUR CENT a été déclaré, à prendre sur les gains nets des derniers six mois, payable sur demande à la Nlle-Orléans et à la maison de banque de Winslow, Lanier & Co., New York.

R. M. WALMSLEY, Président.
A. LURIA, Vice-Président.
LEON F. JANIN, Caissier.

3jan—3f

LE FRANCO-LOUISIANAIS,
JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement : $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DE MOURATTE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne 16mr—

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs
La
VELOUTINE
Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHles FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

VICHY
Administration : PARIS, 8 Boulevard Montmartre.
Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.
Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BEULATOUR MARCEL MAJEAU.

DANS LES BONNES PHARMACIES
Sparadrap Révulsif
DE
THAPSIA
A la Marque de Hippocrate et Gallien

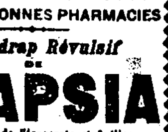

De la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des
Rhumatismes,
Irritations de la Poitrine,
Bronchites, Rhumes,
Maux de Gorge, etc.

Avis aux Créanciers
Département du Trésor.
Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).
Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât, alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 88. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency

M. Aronstein,	A. M. Ageleeta,
F. Alpante,	A. Alciator,
Joseph Batt,	Joseph Brugera,
A. Baybi & Co.,	Dr. I Bordes,
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm.nist'r,
R. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Bailee,	Borcier & De Smet,
L. Bebelet,	F. Belden,
J. Branden,	F. Breon,
J. F. Bartholomy,	Louis Bauer,
Bornio & Bro.,	R. Beltran,
C. Barba,	R. E. Barinds,
J. A. Blaffer & Co,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballencie,	J. A. Borduzat,
Samuel Banders,	Comagerie & Lambert
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse, agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	N. Connell,
J. Cassard,	L. Charest,
J. H. Chipet,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lamaniere,
Mme Louis De Gallé,	P. Duchenne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Suizer Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Dogan,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros,
Davallier & Co,	De Sainte Géme,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Fergey,	Florian Flange,
T. B. Fielden,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandes,	A. Fusich,
Fritz & Brande,	Charles Fitts,
J. B. Frank,	M. Feliex,
Gustave Furate,	E. C. Feinour,
Felber & Gonsenheim,	G. B. Finalay,
Mme Gust. Fournade,	Joseph Guenghelmer
Joseph Gauinger,	Gourmay & Aliex,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Gerand,	Fred Good,
Goldenbaw & Kelly,	Mme Arcelio Guivand,
G. H. Gardiner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Gardel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Hennen & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	R. Herree,
O. C. Holtz,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imcas Aycock & Co
Johnson & Menesse,	O. E. Johnson,
Jeannemaud & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jahrens,	F. Jaufroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W Kullender.	Kendig & Co,
Dr E. Kunnemann,	Anatole Léaumont,
Joseph Larrieu,	B. Leplace,
M. Lamason,	X. Laynisson
C. L'Hote & Co,	La Equit. Life Ins. Co.
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer,
Labouisse & Dokis,	Mme J. B. Lepreste, Suc
T. Lafon,	La. Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamia,
E. Montense & Co,	Charles Massen.
A. J. Montein,	J. Mandin,
M. Mann,	E. Musgrove, agent,
P. Macee,	C. M. Mangin,
J. G. Monroe, curator.	Maignan & Laborde,
Chas Massion, Succ. de	J. Manand,
Philip McCabe,	T. Morean,
Lucien Mallo,	Orville Marigny,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael Meilleur,	Bereille Nivette,
Norton & Bell,	Frank Oberhauser,
A. Olivier & Co,	H. D. Ogden exécuteur
S. Pablo.	S. P. Parmly, agent,
Mme Anna Perigne,	Pritchard & Beckham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
H. Pedarre,	S. R. Packard,
A. Palladio,	B. Piffet,
P. Pens,	Planters Cotton Press
A. Quimfe Fils,	E. Rabasse,
E. Roger & Co.	J. Reviere,
J. Strane,	Mme Anna Saron,
J. E. Sarrasin,	William Sweeto,
G. Schmidt,	Southern Ramie Culture
Strauss,	Assn.
B. Smith,	Swarbacker & Dryer,
M. Scot,	E. F. Sturcken,
Smith & Go,	Schneider & Zuberbier,
F. Sanche,	J. Siegfried & Co.,
D. H. Symart,	S. Seabary,
J. B. Saolari Schuller,	J. J. Stewart, trésorier
David Stewdt,	F. Seublet,
Mme M. E.	O. B. Singleton,
E. F. Schmisodore.	Alfred Shaw,
H. N. Soria,	F. Samsteeth fils
Nicholas Th	E. A. Terrebonne,
A. Tesson	S. M. Todd & Co,
Samuel M. Todd,	E. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vogel,
B. Vorster,	Jas A. Vignaud,
Philip Vellerie,	François Voiris,
Blaine Wagner,	Adolp Wais,
Wm. Whan, Suc. de Wilkerson & Mosely	L. A. Wilts,
B. Wagener,	James Wilson,
B. L. Zell & Co.	E. E. White,
	M. A. Zounts &

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
LE STEAMER HEROINE,
(A la place du New Camelia.)

A partir du 18 avril 1889, partira de Milneburg à l'arrivée des trains du Pontchartrain quittant la gare de la rue des Champs-Elysées comme suit:

MARDI à l'arrivée du train de 3 heures P. M.
JEUDI à l'arrivée du train de 3 heures P. M.
SAMEDI à l'arrivée du train de 3 heures P. M.

DE RETOUR.
Il partira de MADISONVILLE ;
LUNDI..............6 30 heures A. M.
MERCREDI..........6 30 heures A. M.
VENDREDI..........6 30 heures A. M.

La hauteur des eaux et le temps le permettant.

EXCURSIONS tous les dimanches, trains de 8 heures A. M.

Prix du trajet d'un côté ou de l'autre $1 00.
Prix du trajet jours d'excursion aller et retour $1 00.

Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE., Agent.
14 avril— No. 47 rue Carondelet.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS.

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE
Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 11 mai
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 18 mai
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 25 mai

Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine (vin compris)........$100 et $120
Deuxième classe........................$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent général à la Nlle-Orléans,
61 Carondelet.

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi, 15 mai, à 5 P. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.
Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. Halsey.
Arrivée de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine........................$40
Entrepont......................20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.
4mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route,
Ligne la plus courte de 96 milles entre la **Nouvelle-Orléans et Cincinnati.**
Temps, 27 heures.

La route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.

La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, **New York, Boston,** les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est.

Bureau des tickets à la N. O., 34 St-Charles et au dépôt, coin Presse et Levée.

R. H. Garratt, Div. Pass. agent, Nllé Orléans, Lne.
D. G. Edwards, Gen'l Pass. agent. Cincinnati, O.
24 mars—

LOUISVILLE, NEW ORLEANS
—AND—
TEXAS RAILWAY.
MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée,	Départ.
No 1 Fast mail.9 00 A. M	No 2 Fast mail 5:00 PM
No 3 Express.6:25 P. M	No 4 Express 8:00 AM
No 5 Baton Rouge acc'dation.10 00 A. M.	No 6 Baton Rouge acc'dation 3:45 P. M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin.

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez, N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec le V., S. & P. et V. et M. R. R.; à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N., M. & M. V. RR. pour l'Est; aussi avec d'autres lignes divergentes. Ligne courte pour Hot Springs.

JOHN BRADLEY,
Agent Général.
R. W. HOW, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS,
4nov. Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans au Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Pa. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily.......7:15 am	Atlantic Express daily.........8:10 pm
San Antonio Express, daily..7:20 pm	New Orleans, Express, daily...8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.

A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

Avis.

A. SIMON, le Cosmopolite, coin Dumaine et Decatur.—Abonnement à toutes les publications, distribution à domicile. 22fan—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMÉMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$167,151 81	
Primes maritimes	3,728 96	
Primes de rivières	3,782 90	
		$179,663 67
Primes acquises de 1887		57,567 11
Total des primes		$231,230 78
Intérêt, loyers et courtage		$16,460 84
		$247,691 62
A déduire—		
Primes non terminées pour 1888		$46,668 73
Primes remboursées sous cancellation par la compagnie de polices sur des risques spéciaux en dehors de l'Etat de la Louisiane, la compagnie ayant cessé d'inscrire cette classe de risques	29,274 82	
Autres primes remboursées	7,002 79	
Réassurances	8,858 26	
		$88,754 50
Revenu net		$158,937 62
A déduire—		
Risques de feu de 1888	$108,101 34	
Risques maritimes de 1888	1,276 48	
Risques de rivières de 1888	510 73	
Pertes payées pour 1888	$104,888 49	
Commissions	16,110 27	
Taxes et licences de l'Etat et de la ville	3,150 73	
Frais de cour et honoraires d'avocat	936 67	
Board of Underwriters, Babcock et Corps de Sauvetage	4,082 08	
Dépenses générales, salaires, intérêt et escompte	22,292 82	
Profits et pertes	2 624 17	
		$155,388 17
		$1,348 14
A quoi doit être ajouté: Pertes appartenant à l'année 1887 et payées pendant l'année 1888, savoir:		
Pertes de feu de 1877 payées en 1888	$44,086 88	
Pertes maritimes de 1887 payées en 1888	6,875 88	
Pertes de rivières de 1887 payées en 1888	21,475 30	
		$72,396 95
		$73,745 09

La compagnie possède l'actif suivant, au cours du marché, 31 décembre 1888:

Argent dans les banques	$37,842 71
Primes en cours de collection	30,952 33
Bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes consolidés 4 pour cent de l'Etat de la Louisiane, $125,854 20; St Bernard Steam Fire Company, $100 00; Battalion Washington Artillery, $500 00	126,454 20
Métairie Cemetery Association and New Orleans Cotton Exchange	22,300 00
Billets hypothécaires, 1ère hypothèque sur propriétés foncières valant le double du montant	35,813 11
Prêts sur demande garantis par titres valables	35,563 67
Billets à recevoir pour primes	4,444 56
Propriétés foncières et meubles de bureau	70,844 55
Warrants de l'Etat	1,292 70
Débiteurs divers	624 82
	$856,134 67
Intérêt échu en 1888 sur billets hypothécaires et prêts	2 176 26
	$858,310 93

PASSIF.

Créanciers divers, dividendes non réclamés	$1,108 75
Pertes ajustées, payables en 1889	13,696 88
Pertes non ajustées, payables en 1889	2,238 75
	$17,042 33
Surplus net en vue des porteurs de police	$841,268 60

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.

[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.

Fait et signé sous serment pardevant moi, ce 17e jour de janvier, 1889.

[Signé] JAS. FAHEY, Notaire.
[Sceau.]

DIRECTEURS.

W. G. Vincent,	H. Laroussini,
E. J. Bobet,	P. Pontz,
C. T. Dugazon,	G. Pitot,
D. Fatjo,	Ad. Schreiber,
H. Gally,	C. E. Schmidt,
J. W. Hincks,	J. Tuyès.

22janv—1m

Compagnie d'assurances mutuelles
DES MARCHANDS
De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE-QUATRIÈME ETAT DE SITUATION ANNUELLE.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1888, y compris les primes non acquises de l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$169,089 74	
Sur risques maritimes	4,661 87	
Sur risques de rivières	5,665 35	
Total des primes	$180,296 96	
Moins,—Primes non acquises	52,444	
Primes nettes acquises au 31 mai 1888		$128,850 96
Pertes payées:		
Sur risques de feu	35,371 88	
Sur risques maritimes	1,988 22	
Sur risques de rivières	2,731 59	
Taxes et dépenses, moins intérêts	16,712 56	
Réassurances et primes rendues	16,221 1	
		72,025 4
Profits		$56,825 54
Moins 7 1/2 de dividendes déclarés		45 000 00
Surplus		$8,825 54
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Propriétés foncières	$275 483 38	
Actions de banques et de chemins de fer	40,720 11	
Billets garantis par hypothèques et dépôt de titres	32,768 11	
Billets recevables	49,799 06	
Primes en cours de collection	32,336 35	
Actions d'assurances	800 00	
Billets hypothécaires ou par jugement	14,335 09	
Argent comptant	23,539 32	
		$500,680 46

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

Signé P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 29me jour de juin 1888.

Signé JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith,	W. H. Bofinger,
Paul Capdevielle,	Alden McLellan
Aristide Hopkins,	John S. Lallande,
Paul Fourchy,	D. Fatjo,
U. Bassetti,	

1 juillet—1m

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.
(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Sixième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1888:

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie	$383,968 53	
Sur les risques de rivière	18,607 02	
Sur les risques de mer	14,581 08	
		$417,156 68
A ajouter:		
Primes non acquises de 1887		83,897 75
Total des primes		$501,054 43
A ajouter:		
Intérêt et profits et pertes		$ 24,089 51
Revenu total		$525,144 14
A déduire: Pertes payées—		
Sur risques d'incendies	$158,752 63	
Sur risques de rivières	2,298 81	
Sur risques maritimes	5,717 77	
Total pertes payées	$166,769 21	
Primes remboursées, et cancellations	44,196 01	
Commissions	58,744 51	
Réassurances	24,965 75	
Taxes et licences	6,928 12	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	37,044 68	
Total des débours		$340,670 28
Surplus		$184,473 86
Distribué comme suit:		
Réserve pour risques non expirés		$102,433 94
Réserve pour pertes ajustées et non ajustées		37,500 00
Divers comptes de décembre 1888 non payés		1,699 27
Profits et pertes		42,840 65
		$184,473 86

ACTIF

A la valeur du marché:	
Argent en banque	$96,126 59
Argent au bureau	14 29
$25,000 coupons bons des Etats-Unis, 4 pour cent	31,625 00
$119,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crescent	132,090 00
$96,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans	121,280 00
$30,000 bons de la Louisiane 4 pour cent	26,550 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux)	24,609 96
Une action du N. O. Produce Exchange	75 00
Une action du N. O. Sugar Exchange	175 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions de la N. O. Warehouse Co	525 00
Déposé à l'Association du N. O. Fire Underwriters	150 00
Primes en cours de perception	50,789 14
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc	2,000 00
	$486,095 99

PASSIF.

Capital-actions	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non réclamés	2,308 00
Réservé pour risques non expirés	102,433 94
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	37,500 00
Divers comptes non payés de décembre 1888	1,699 27
Balance (non compris le dividende de juillet 1889)	32,539 92
	$486,095 99

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 15 janvier 1889.

M. T. DUCROS, notaire.

Nous, membres du Comité de finances de la Southern Insurance Company of New Orleans, certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente correctement la situation.

(Signé): JOHN T. MOORE, Jr.,
J. H. MENGE,
F. G. ERNST,
THOS. J. WOODWARD,
MORRIS SCHWABACHER

A une réunion du Conseil de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital et de porter la somme de $15,285 14 au crédit du Fonds de Réserve.

SCOTT McGEHEE, Secrétaire.

Nlle-Orléans, 15 janvier, 1889.

DIRECTEURS.

H. Gally,	G. P. Harrison,
John T. Moore, Jr.,	F. G. Ernst,
D. Fatjo,	J. H. Menge,
M. Schwabacher,	Léon Joubert,
R. Milliken,	Geo H. Dunbar,
Adolph Meyer,	I. Hernsheim,
Joseph David,	R. Beltran,
D. A. S. Vaught,	R. K. Converse,
T. J. Woodward,	J. J. Gragard,
William Mehle,	Frank Roder,
Louis Bush,	Frank Barker
	Ernest Miltenberger.

17 janv—1m

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOME"
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Pour l'année prenant fin le 31 décembre 1888

ENCAISSEMENTS,

Primes sur les risques d'incendies	$243,829 42	
Primes sur les risques de rivières	2,191 74	
Primes sur les risques de mers	4,152 01	
Primes non expirées de 1887	61,687 31	$311,860 48
Moins, primes non expirées de 1888		81,125 35
		$230,535 14
A AJOUTER.		
Escompte et intérêts	$21,744 25	
Loyers	985	$ 22,729 25
		$253,264 39
DÉBOURSÉS.		
Pertes par l'incendie	$112,020 35	
Pertes sur les rivières	1,613 64	
Pertes sur les mers	6,419 77	
Cancellations et réassurances	75,134 84	
Taxes et dépenses	21,321 69	
Réserve pour pertes non ajustées	20,000	
Dividendes payés en juillet 1888	11,000	$247,510 29
Profits nets		$ 35,754 10

La Compagnie possède l'actif suivant:

	1888.
$167,000 Bons consolidés Cressman Ex	$187,040 00
Argent en banque	140,145 98
Billets à recevoir (Prêts et Collatéraux)	58,850 00
Propriété foncière (Bâtisse où est établie la Compagnie) (en 1887 $40,000)	35,000 00
10 Actions de la Banque Nationale Mutuelle	1,300 00
Primes en voie de perception	42,033 52
Total	$459,369 56

Nous, soussignés, jurons solennellement que ce qui précède est un exposé correct fait d'après les livres de la dite Compagnie.

THOS. SEFTON, Président.
JNO. G. BYRD, Secrétaire.

Jos. Bayle, rapporteur, et Wm. T. Hardie et R. Borland, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances du Home, dûment assermentés, ainsi que l'exige la loi, ont déclaré que l'exposé ci-dessus est correct sous tous les rapports.

JOS. BAYLE, Rapporteur.
WM. T. HARDIE,
R. BORLAND.

Fait et signé sous serment pardevant moi, en mon étude, 162 rue de la Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 11me jour de janvier 1889.

13janv—1mois JAMES FAHEY, Notaire.

ASSURANCES.

Vingt-deuxième Etat Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances Germania
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1888:

Primes sur incendies	$191,552 63	
Primes maritimes	2,681 63	
Primes des rivières	1,380 27	
Total des primes	$195,614 53	
A ajouter: Primes non acquises de 1887	97,146 53	
		$292,761 06
A ajouter: intérêt, profits et pertes	$26,974 15	
Moins salaires et dépenses générales	13,863 62	
		13,110 52
Fonds de surplus de 1887		19,387 02
Total		$325,258 60
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$71,925 24	
Sur risques maritimes	2,174 79	
Sur risques de rivières	1,966 03	
	$76,270 06	
Compte de réassurances	31,660 88	
Primes remises et commissions	47,760 86	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, corps de sauvetage et souscriptions	8,764 48	
		164,585 20
Profits bruts		$160,673 40
Réservé pour primes non expirées	$44,600 49	
Pertes non payées	11,587 96	
Dividende 5 pour cent, juillet 1888	10,000 00	
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00	
Fonds de surplus, 1888	24,476 05	
	$100,672 40	
		$160,673 40

ACTIF

Billets reçus pour primes	$217 80
Primes en voie de collection	29,463 49
Prêts sur nantissement (dépôt de titres)	22,875 00
Prêts sur hypothèques	5,575 00
Bons des Etats-Unis, bons d'Etat, consolidés de ville et bons à primes	169,085 00
Stocks de banques, d'assurances et autres	21,579 00
Immeuble No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières	69,619 34
Meubles de bureau et accessoires	4,097 44
Argent comptant et en banque	19,128 63
	$360,673 40

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Réservé pour primes non expirées	44,600 49
Pertes non payées	11,587 96
Dividende 5 pour cent, janvier 1889	10,000 00
Fonds de surplus, 1888	24,476 05
	$290,673 40

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, ce 11me jour de janvier 1889.

W. O. HART, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le 16 du courant, après avoir placé au fonds de réserve $5,100 03, a décidé de déclarer un second dividende semestriel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année se terminant le 31 décembre 1888 payable sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER,	HERM. CURTIUS,
J. J. WECKERLING,	J. J. LANGLES,
J. HASSINGER,	J. E. MERILH,
P. W. DIELMANN,	JOHN THORN,
LOUIS GRUNEWALD,	J. B. MEYERS,
GEO. H. BRAUGHN,	A. G. RICKS,
FRANK VATTER,	C. R. FISCHER,
	GEO. LIEDELICH.

13 jan—1m

MECHANICS AND TRADERS'
Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet.

Dix-Neuvième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1888:

Primes d'incendie	$211,498 42	
Primes de rivières	24,789 93	
Primes maritimes	9,579 21	
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	78,797 67	
		$324,660 74
A déduire—		
Primes non acquises 31 décembre, 1888	$85,501 30	
Primes remboursées	20,191 96	
Réassurances	30,519 52	
Commissions	24,003 68	
		150,216 33
Primes nettes acquises		$174,383 41
A ajouter intérêt		35,892 97
Total des recettes		$210,276 38
Moins—		
Pertes par le feu, payées	$79,892 00	
Pertes de rivières payées	3,143 55	
Pertes maritimes payées	3,503 65	
Pertes non ajustées et non échues	22,351 49	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	41,977 67	
		150,867 85
Profits nets		$63,906 88
A ajouter, gains de profits et pertes		3,306 23
		$63,216 76

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$178,150 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	146,530 00
Actions de banques et autres	128,903 00
Billets à recevoir	31,483 21
Argent comptant	25,047 87
Propriétés foncières	25,628 35
Primes en voie de collection	24,991 06
	$562,613 51

PASSIF.

Capital-actions	$275,000 00
Réservé pour primes non acquises	85,501 30
Réservé pour pertes non payées	22,351 49
Réservé pour licences non payées dans d'autres Etats	209 00
Dividendes	18,750 00
Surplus	160,110 72
	$562,013 51

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.

LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans,

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 22me jour de janvier 1889.

CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 21 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1888 (CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $24,416 73 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	W. B. Thompson,
G. W. Sentell,	Walter C. Flower,
I. L. Lyons,	Jos. Vigues,
Colonel T. L. Macon,	A. Xiques,
M. Landry,	J. M. Walsh,
Chas. Holloway,	T. S. Waterman,
F. J. Odendahl,	Frederick Wing,
W. A. Phelps,	P. Wertele,
W. G. Wheeler,	A. M. Silbernagel,
J. M. Frankenbush,	A. G. Lobdell,
Simon K. Marx,	Lloyd R. Coleman,
P. J. Cockburn,	C. Hernandes,
H. T. Cottam,	G. Kimer,
J. A. Braselman,	J. A. C. Wadsworth,
	A. M. Delavallade.

FEUILLETON.

No 4 Commencé le 8 mai.

SANS MÈRE.

—PAR—

PAUL D'AIGREMONT.

PREMIÈRE PARTIE.

PENDANT L'ORAGE.

CHAPITRE III

EUGÈNE GAGES.

—Suite—

Tu as eu tort, Pierre, de lui confier le secret de ta fabrication.

—Je ne pouvais pas faire autrement. Mais ce que tu me dis de sa conduite m'affecte douloureusement. Je lui ai tant fait la morale, je me suis tant occupé de lui!.... Moi qui croyais l'avoir ramené dans la voie droite!

Es-tu sûr qu'il s'est encore dérangé dans ces derniers temps?

—Oui, à la dernière quinzaine, il n'est rentré chez lui que dans la nuit du dimanche au lundi. C'est un miracle qu'il ait pu travailler ici sans que tu te sois aperçu de la noce de la veille.

—Il est si intelligent, il a tant de volonté, quand il veut. Mais qui t'a donné ce renseignement-là?

—Jules Comte, l'ouvrier dont la femme est amie de Pauline Gages. Il paraît qu'il a tout bu, et que la malheureuse a été obligée de s'éreinter dans son imprimerie à plier des journaux toute la semaine, malgré son état, pour le faire vivre depuis lors. Il n'y avait pas un morceau de pain à la maison.

—C'est horrible, dit Pierre ému. Je ne peux pas admettre cela!

Il s'approcha d'un timbre et sonna.

—Que fais-tu? demanda Georges.

—Je vais l'envoyer chercher pour lui laver la tête.

—C'est bien inutile, va!

—Qu'en sais-tu?

—Ah! quel naïf tu fais avec ta bonté éternelle!... Qui a bu boira!...

Un garçon de bureau se présentait.

—Allez dire à Eugène Gages de venir, ordonna M. de Sauves.

—Simon, avant de partir, t'a-t-il remis la clef du coffre-fort? demanda Georges à son beau-frère, lorsqu'ils furent seuls tous les deux.

—Non, répondit Pierre; il était si malheureux, si ahuri, si impressionné du malheur qui lui arrivait, ce n'est pas étonnant.

—C'est que j'ai là une grosse somme. C'est jour d'échéance, mardi, et j'avais demandé des fonds à notre banquier pour tout payer dans la matinée.

—Combien as-tu?

—La paye de ce soir faite, il nous restera en caisse trente-huit mille francs.

—Veux-tu que j'aille les rapporter à la banque?

—Non, je vais les mettre dans ce secrétaire qui est solide, et où personne ne les soupçonnera, puisque d'habitude il n'y a rien dedans.

Comme Georges plaçait le dernier sac sur la tablette du milieu d'un fort joli meuble en acajou, Eugène Gages entra dans le cabinet.

—Mon beau-frère, dit aussitôt Pierre, vient de me donner de mauvais renseignements sur votre compte.

—O patron! murmura l'autre en baissant la tête, avec un mauvais regard à l'adresse de Georges.

—Oui, votre femme qui est une sainte, a dit à Mme Chaniers que vous alliez bien mieux, que vous vous corrigiez, j'étais tout heureux, espérant que ce résultat était dû à mes conseils, à l'intérêt que je vous porte,...

Il paraît que ce n'est pas vrai. Il y a quinze jours vous avez encore fait la noce, et bu au dehors l'argent de la paye!...

De plus en plus, Eugène baissait la tête.

—Et chez vous, continua Pierre, il n'y avait pas de pain.... Et votre femme n'a que le souffle, car elle s'épuise dans un travail au-dessus de ses forces.... Et elle va être mère!.... Comment fera-t-elle pour mettre son enfant au monde?....

De grosses larmes tombaient maintenant des yeux de l'ouvrier, amollissant ses traits durs, mettant une expression plus douce sur son visage ingrat.

—Ah! je suis un bien grand misérable!.... murmura-t-il enfin.

Ces larmes, l'accent avec lequel il prononça ces quelques mots attendrirent Pierre.

—Allons, dit-il subitement, n'êtes-vous pas capable d'un bon mouvement, d'un acte de volonté.... vous qui avez tant d'intelligence et d'énergie?... Allez-vous donner tord à la sympathie que je vous témoigne, et me faire mentir quand je soutiens que le fond n'est pas mauvais chez vous, que je finirai bien, à force de conseils, à éveiller en vous l'étincelle du bien et de la bonne conduite?

L'ouvrier était profondément remué. Mais une sorte de honte le serrait à la gorge, l'empêchait de répondre une seule parole.

—C'est fini, balbutia-t-il enfin. Ce qu'il y a de plus fini! Je suivrai vos conseils, monsieur Pierre.

—Bien vrai?

—Je vous le jure.

—Ah! comme vous serez récompensé de vos efforts!....

C'est si bon un foyer paisible, où l'aisance arrive, où le bien-être de ceux que nous aimons paye nos sacrifices et notre travail. Pour un homme intelligent comme vous, Gages, qu'y a-t-il de meilleur sur terre qu'une femme telle que la vôtre à aimer et à protéger, des enfants à élever et à bien diriger?

Allons ne me répondez rien, voici votre paie.

En plus cinquante francs de gratification pour votre travail. Si vous avez du cœur, tout cela sera religieusement porté à votre femme ce soir, sans qu'il y manque un centime.

—Vous pouvez y compter, monsieur Pierre. Ma pauvre femme!.... Non seulement elle trime, elle ne mange pas à sa faim; mais elle n'a rien pour envelopper le petit qui va venir!.... Ah! canaille que je suis!....

—Ne vous tourmentez pas, Mme Chaniers ira la voir demain matin, et elle lui portera ce qui lui est nécessaire. Mais vous, pensez à vos promesses. Autrement, malgré l'intérêt que je vous porte, je serai obligé de me séparer de vous.

Il partit.

—Je persiste, dit Georges, c'est une mauvaise figure.

Un mauvais regard surtout. Tu n'en tireras rien de bon.

—Sa femme a beaucoup d'influence sur lui, et c'est une créature parfaite. Tu sais, dans ces ménages d'ouvriers, tant vaut la femme, tant vaut l'homme, souvent.

—Je le désire, car c'est un individu au-dessus du commun qui peut nous rendre beaucoup de services, mais j'ai peur que ça n'aille pas.

Une heure après, la paye étant terminée, les deux beaux-frères fermèrent la caisse, le cabinet, et se dirigèrent vers le petit hôtel qui riait dans les fleurs, au milieu des plantes grimpantes qui l'enlaçaient de la base au faîte, ainsi qu'une légère et tremblante muraille de feuilles.

Au dehors, le flot des ouvriers sortait des usines qui pullulent de ces côtés, s'épandait dans la rue à pente raide, emplissait les cabarets, les gargotes et les marchands de vins qui abondent à l'entour des fabriques, comme si l'ouvrier avait besoin de tentations pour dépenser le pauvre argent si nécessaire à la maison!....

Derrière les chèvrefeuilles et les lierres qui grimpaient autour des fenêtres du petit hôtel, la jolie tête d'Adèle souriait à Pierre et à Georges qui s'avançaient en causant.

Au seuil de la porte, Suzanne très empressée semblait attendre les patrons, mais en définitive regardait au loin vers la porte de l'usine par où les ouvriers sortaient encore.

Tout à coup, son joli visage si mutin devint plus rouge qu'une pivoine, tandis que son corsage aux courbes rebondies se soulevait plus vite et plus fort.

Les deux beaux frères étaient montés par le petit escalier si élégant avec ses cuivres et ses vitraux.

Au loin, Eugène Gages s'en allait le dernier, lentement, la tête baissée, en proie à une grande préoccupation, peut-être encore sous le coup des reproches et des conseils de Pierre de Sauves.

Suzanne eut un geste de dépit.

—Suis-je lâche et sotte de m'entêter après cette idée!.... balbutia-t-elle furieuse contre elle-même.

Et lentement, non sans retourner fréquemment la tête, elle alla continuer à mettre son couvert dans la petite salle à manger située à gauche de l'escalier et pas si grande qu'une coquille de noix.

C'est que Suzanne si insouciante, si heureuse, jusque-là, avait rencontré une angoisse et une préoccupation dans la petite maison du faubourg.

Lors de l'installation des jeunes gens c'était Suzanne qui avait fait l'emménagement, voulant éviter cette peine à Adèle qu'elle adorait et qu'un commencement de grossesse fatiguait horriblement,

Là, elle avait rencontré Eugène Gages, qui, excellent ouvrier mécanicien, mais actuellement sans ouvrage, travaillait chez un entrepreneur pour le gaz et les conduites d'eau.

Il ne tarda pas à remarquer cette jolie fille aussi gaie qu'un pinson, remuante et vive comme une alouette au milieu des blés, et lui fit une cour assidue.

Eugène était un beau garçon dont les yeux gris dans son visage brun avaient un charme particulier qui attirait Suzanne.

Il se garda bien de lui dire qu'il était marié, et bientôt la fillette se laissa enjôler, rêvant avec l'ouvrier toute une vie de travail et de bonheur.

Sa joie devait être de courte durée.

Un dimanche, elle le rencontra avec une femme à son bras.

Elle s'informa, elle apprit que c'était la sienne.

Le coup fut profond.

—Pourquoi ne m'avez-vous pas avoué que vous étiez marié? demanda-t-elle à Eugène.

—Je ne vous ai pas dit que je ne l'étais pas, lui répondit-il effrontément.

Elle crut inutile d'accentuer des reproches qui ne pouvaient aboutir à rien et essaya d'oublier le traître.

Elle n'y parvint pas.

Mais comme elle était vaillante, Suzanne renferma précieusement au fond d'elle-même le secret de son amour et de sa déception.

Et Adèle, dont elle était bien plus l'amie que la servante, l'ignora elle-même et n'eut pas à reprocher à l'ouvrier de prédilection de M. de Sauves un grief qu'elle ne lui eût certainement pas pardonné.

En haut, tandis qu'avec un soupir de regret, Suzanne voyait s'éloigner l'ouvrier, Georges retrouvait sa femme avec cette joie qu'il ressentait toujours après une séparation, n'était-elle que de quelques heures.

—Alors, demanda Adèle à son frère, c'est bien décidé, tu pars pour le Havre?

—Oui, dit Pierre, ce soir à onze heures dix,

—Si tard?

—Robert dort très bien dans le wagon, et je n'aurais pas pu prendre l'express de six heures trente, la paie ici n'eût pas été terminée.

—Quand reviendras-tu? demanda Georges.

—Mardi, je prendrai au Havre le train de six heures quarante le matin, je serai à Paris à onze heures, à l'usine à une heure.

—Ne te dérange pas, les ouvriers après deux jours de fête, ne seront pas très en train, je suffirai bien à les surveiller, sois sans crainte.

—Si même tu préfères ne revenir que par le rapide de midi, dit Adèle, ne te gêne pas. Georges sera si heureux de faire une fois pour toi ce que tu fait sans cesse pour lui.

—Merci, répondit Pierre ému; mais je rentrerai mardi à onze heures. Si Mme de Lavarande n'était pas dans cette situation particulière de solitude et de désespoir, je ne quitterais certainement pas Paris aujourd'hui. Car ce que j'aime le plus au monde, tu sais bien que c'est toi, ma petite Adèle. Et il me tarde trop de voir ton cher bébé pour rester longtemps absent.

Pierre, sous l'angoisse de l'événement attendu, dissimulait l'anxiété horrible qui lui déchirait l'âme, car il ne fallait pas effrayer sa sœur.

Mais lui ne pouvait point partager la joie et la joie et la confiance des jeunes gens.

Toujours en effet, quand il voyait déjà établi dans la chambrette gaie le berceau tout enveloppé de ses rubans et de ses dentelles, il pensait à ce qui s'était passé chez lui.

Cette Berthe si vaillante aussi, si jeune si courageuse, travaillant à cette petite layette, coiffant son petit poing des bonnets si fraîchement éclos sous ses doigts, éclatant de son rire jeune et heureux en pensant à l'adorable tête qui allait les remplir bientôt, n'ayant que des idées d'espoir et de joie...... était toujours présente à sa mémoire.

Puis tout à coup, à tout cela avaient succédé les cris de douleur, la fièvre, l'horrible fièvre qui prend la pauvre petite mère, brûle son sang, l'épuise, boit sa vie, et à la place de la compagne vaillante et bonne qu'il avait, laisse à Pierre désespéré et impuissant un cadavre glacé que Mme de Lavarande emporte pour toujours avec elle!....

Si Adèle allait mourir, elle aussi, la chérie, l'adorée? Non, ce n'est pas possible.

Le malheur a maintenant désappris la route de leur maison, il ne faut pas songer à ces tristes choses.

Et il l'embrasse très fort, en murmurant toutefois:

—Mardi, je serai ici dans la matinée. S'il se passe quelque chose jusque-là, Georges, envoie-moi tout de suite une dépêche, et soigne-la bien.

Et il s'en va, tandis que les jeunes gens, la main dans la main s'embrassent, parlent du bébé, de leur joie quand il va être là.

—Je veux que ce soit un garçon, dit Adèle; il sera ingénieur comme toi, et je l'appellerai André qui est ton autre nom.

—Pas du tout, répond Georges, ce sera une fille et elle s'appellera Adélaïde, car elle te ressemblera.

Ils rient tous les deux ainsi que deux enfants qu'ils sont.

Puis au bout de quelques minutes, Adèle plus sérieuse demande à son mari des nouvelles de l'industrie, des affaires de l'usine.

Elle est intelligente, assez grave, d'une gravité pensive que le bonheur, dans ces derniers temps, a un peu éclairée; mais Georges sait bien quelle conseillère, quelle amie il a en elle, et que de fois un mot de sa femme, une observation, un conseil ont été précieux pour lui.

Aussi, il faut voir comme il lui raconte tout par le menu: les progrès de l'industrie, les clients de plus en plus contents, M. Chalandon qui fait chaque jour des commandes plus considérables; la bonne administration de Pierre, quoique ce dernier soit trop prudent, marche trop lentement au gré de Georges.

—Nous avons été si malheureux! répond Adèle, en pensant à la gêne et à la misère qui ont suivi la mort de son père. Pierre a peur!....

—Possible. Il a tort. Moi, si l'on m'écoutait, j'irais vite, vite.... Je ferais beaucoup de publicité; j'aurais des représentants en Angleterre, en Autriche, aux Etats-Unis.... J'entreprendrais de grandes, grandes affaires.

—Pourquoi tout cela?.... Ne sais-tu pas le vieux proverbe: *Chi va piano, va sano!*

—Oui, mais l'on reste longtemps dans la médiocrité.

—Qu'est-ce que ça fait, si l'on y trouve quand même l'intimité et le bonheur.

—Non, je te veux la plus riche comme tu es la plus aimée. Je veux à ta beauté le cadre digne d'elle, le luxe, le confortable, l'argent, tout ce qui fait la vie belle et heureuse.

—Grand fou! Je te dis que mon rêve à moi n'est pas celui-là: Aimes-moi toujours, mon Georges. Que le bébé que j'attends soit beau et bon comme toi, que Pierre, cette autre grande affection de ma vie, trouve le calme et la paix dans sa vie solitaire, que mon Robert grandisse et m'aime.... Que Pierre consente à me le rendre.... à me le laisser élever comme autrefois.... Que me faut-il de plus?

Il y en a tant d'autres, vaillantes aussi, et honnêtes, et courageuses, qui n'ont pas la moitié de ces choses, qui ne les auront jamais!...

—A propos, dit-elle tout à coup, en pensant à Pauline Gages, sais-tu si Pierre a dit à Eugène de rentrer chez lui de bonne heure?

—Oui, devant moi.

Un bien joli protégé que ton frère a toi avec là!....

Adèle tressaillit.

—Comment, fit-elle douloureusement affectée, il a encore fait des sottises?

—Il en fait toujours....

—Le malheureux!.... que c'est-il donc passé?

—Il a bu sa dernière paye.

—Il y a quinze jours?

—Oui.

—Et depuis?

—Il a travaillé. Quand il n'y a plus rien dans le sac, il faut bien essayer de le remplir à nouveau.

—Mais a-t-il réparé depuis, par sa bonne conduite, au moins?

—Gages est un ouvrier hors ligne; mais, en dépit de ce que Pierre pense de lui, il m'est horriblement antipathique. Son regard fuit, sa lèvre est molle, le bas de son visage s'en va; c'est un lâche et un mauvais homme.

—Comme tu es sévère pour lui.

—Pas assez. Il paraît que cette semaine il n'y avait pas un morceau de pain à la maison. Sa malheureuse femme travaille à se tuer et elle n'a même pas une guenille pour l'enfant qu'elle va mettre au monde.

—Pauvre Pauline! Je devais aller la voir demain matin pour lui porter quelques objets, c'est un petit trousseau complet que je lui donnerai. Celle-là est véritablement digne d'intérêt.

—Elle, oui; lui, non.

—Eh bien, à cause d'elle, mon Georges, associe-toi à l'œuvre de Pierre, essaye de ramener le mari dans la bonne voie! C'est une belle œuvre cela, digne d'être tentée....

—Je l'essayerai...... pour te plaire. Néanmoins, je te le répète, je n'ai pas confiance. Mais que ne ferai-je pas pour toi?

Elle se jeta à son cou, le remerciant de toute son âme, lui disant à quel point le bien fait autour de soi consolide le bonheur, et appelle la bénédiction de Dieu tôt ou tard sur ceux qui le tentent.

(A continuer.)

Politiqueur.

—Voyez-vous, monsieur, en politique, les nigauds croient que c'est arrivé; mais les malins tâchent que ça arrive.